

DÉPARTEMENT

CALVADOS

ARRONDISSEMENT

BAYEUX.

Effectif du conseil communautaire

Soixante-quatre (64)

Nombre de conseillers en exercice

Soixante-quatre (64)

EPCI :

Communauté de Communes de Bayeux INTERCOM

Élection des membres du bureau (Président, des vice-présidents et autres membres)

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois d'avril à dix-huit heures zéro minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de communes de Bayeux Intercom.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

POITEVIN Christophe	BASLEY Christelle	LEONNEC Thierry
AVOINE Daniel	MEZERETTE Denis	POITEVIN Nicolas
BASTIDE Marcel	BROUZES Richard	LECUIR Damien
VIEL Christian	ANFRIANI Lou	KERMOAL Bernard
TANQUEREL Arnaud	FAUVEL Jackie	DUMAS Samuel
BION-HETET Carine	COQUEL Christophe	LEMAITRE Henry
JAMIN Loïc	MORET Benoît	FERRUT Benoît
CHABERTIER Emmanuelle	HAMEL Bruno	BACON Isabelle
LEMASRESQUIER David	HUVE Laurent	FOUCHER Éric
FAVRE Frédérique	DOS SANTOS Catherine	DENAGE Héléne
BAREY Didier	LEMIERE Claude	LEPOULTIER Mélanie
MORINEAU Axelle	RUSSEIL Bruno	DUBOSQ Thierry
MARIE Aurélien	LUKACS Anne-Sophie	PEPELIN Nicolas
MOULIN Edouard	HERVIEUX Richard	DE BOURGOING Louis
JOLIBOIS Marie-Emmanuelle	GOUENARD Pascal	GAUTIER LAIR Guillaume
LEPAULMIER Jean	DE SAINTIGNON Olivier	BROCHET Pierric
AUBERT Anne-Elisabeth	BLET André	GOURDON Fabienne
ADELIN Bérénice	LEDOLLEY Rémy	QUERU Christelle
ANDRE Aurélien	BERARD Sébastien	
VALETTE Agnès	VAN ROYE Christophe	
GOSSELIN Christophe	CHAUVIN Emilie	

Absents<sup>1</sup> : BOUDARD Isabelle (a donné pouvoir à JAMIN Loïc) ; LEHERPEUR Nathalie (a donné pouvoir à Jean LEPAULMIER) ; DECLOMESNIL Christian (a donné pouvoir à BION-HETET Carine), PIOGER Éric (a donné pouvoir à MEZERETTE Denis).

### 1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. GOMONT Patrick, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire présents et absents installés dans leurs fonctions.

Madame JOLIBOIS Marie-Emmanuelle a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil (art. L. 2121-15 du CGCT).

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

M. BASTIDE Marcel reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

## 2. Élection du président

### 2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 60 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### 2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a désigné deux assesseurs au moins :

- ADELINE Bérénice
- MARIE Aurélien

### 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	64
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....	11
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	53
f. Majorité absolue <sup>2</sup> .....	27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FERRUT Benoît	1	Un
TANQUEREL Arnaud	52	Cinquante-deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### 2.7. Proclamation de l'élection du président

M. TANQUEREL Arnaud a été proclamé président et a été immédiatement installé.

## 3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. TANQUEREL Arnaud élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 11 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 11 le nombre des vice-présidents du conseil.

**3.1. Élection du premier vice-président**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 61
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOS SANTOS Catherine	61	Soixante et un
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président**

Mme DOS SANTOS Catherine a été proclamée premier vice-présidente et immédiatement installée.

**3.2. Élection du deuxième vice-président**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 21
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 42
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FERRUT Benoît	42	Quarante-deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

M. FERRUT Benoît a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

**3.3. Élection du troisième vice-président**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 53
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JAMIN Loïc	53	Cinquante-trois
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

M. JAMIN Loïc a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

**3.4. Election du quatrième vice-président**

**3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 60
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BROUZES Richard	11	Onze
LEPOULTIER Mélanie	49	Quarante-neuf
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

Mme LEPOULTIER Mélanie a été proclamée quatrième vice-président et immédiatement installée.

**3.5. Election du cinquième vice-président**

**3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 60
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 31

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMARESQUIER David	60	Soixante
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président**

M. LEMASRESQUIER David a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

**3.6. Élection du sixième vice-président**

**3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 53
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 27

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERENICE Adeline	1	Un
DUMAS Samuel	2	Deux
VAN ROYE Christophe	50	Cinquante
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président**

M. VAN ROYE Christophe a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

**3.7. Élection du septième vice-président**

**3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 55
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 28

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BION-HETET Carine	55	Cinquante-cinq
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président**

Mme BION-HETET Carine a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

**3.8. Élection du huitième vice-président**

**3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 59
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KERMOAL Bernard	59	Cinquante-neuf
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président**

M. KERMOAL Bernard a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

**3.9. Élection du neuvième vice-président**

**3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 63
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FAUVEL Jackie	3	Trois
RUSSEIL Bruno	60	Soixante
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.1. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président**

M. RUSSEIL Bruno a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

**3.10. Élection du dixième vice-président**

**3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 61
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLET André	19	Dix-neuf
DUBOSQ Thierry	5	Cinq
POITEVIN Christophe	37	Trente-sept
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président**

M. POITEVIN Christophe a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

**3.11. Élection du onzième vice-président**

**3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 63
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAREY Didier	62	Soixante-deux
BERARD Sébastien	1	Un
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président**

M. BAREY Didier a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

**3.12. Élection du membre du bureau n° 1**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 57
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HAMEL Bruno	1	Un
VIEL Christian	56	Cinquante-six
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.12.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°1**

M. VIEL Christian a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

**3.13. Élection du membre du bureau n° 2**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 57
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHABERTIER Emmanuelle	44	Quarante-quatre
DUBOSQ Thierry	12	Douze
GAUTIER LAIR Guillaume	1	Un
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.13.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 2**

Mme CHABERTIER Emmanuelle a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

**3.14. Élection du membre du bureau n° 3**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 58
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANFRIANI Lou	1	Un
COQUEL Christophe	1	Un
GAUTIER LAIR Guillaume	1	Un
LUCKACS Anne-Sophie	55	Cinquante-cinq
.....	.....	.....

**3.14.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3**

Mme LUCKACS Anne-Sophie a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

**3.15. Election du membre du bureau n° 4**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 62
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLET André	24	Vingt-quatre
QUERU Christelle	38	Trente-huit
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.15.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°4**

Mme QUERU Christelle a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

**3.16. Election du membre du bureau n° 5**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 59
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 30

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUMAS Samuel	58	Cinquante-huit
LEMAITRE Henry	1	Un
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.16.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 5**

M. DUMAS Samuel a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

**3.17. Élection du membre du bureau n° 6**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.17.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 64
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 57
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLET André	24	Vingt-quatre
DUBOSQ Thierry	32	Trente-deux
LECUIR Damien	1	Un
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.17.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°6**

M. DUBOSQ Thierry a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

**4. Observations et réclamations <sup>3</sup>**

Election du 2eme VP : un bulletin nul sur lequel figure « non » est annexé au PV.

Election du 6eme VP : deux bulletins nuls. Le premier bulletin mentionne « non ». Quant au second, il porte la mention « Richard VAN ROYE » : annexion au PV.

Election du 8eme VP : un bulletin nul sur lequel figure Bernard Sebastien est annexé au PV.

Election autre membre 1 du bureau : un bulletin nul sur lequel figure « Zéro » est annexé au PV

Election autre membre 2 du bureau : un bulletin nul sur lequel figure un trait est annexé au PV

Election autre membre 4 du bureau : un bulletin nul sur lequel figure Patrick GOMONT est annexé au PV

Election autre membre 6 du bureau : un bulletin nul sur lequel figure Christian BANSARD est annexé au PV

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**5. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix avril deux mille vingt-six, à vingt et une heures, cinquante minutes, en double exemplaire <sup>4</sup> a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président,

Le conseiller communautaire le plus âgé,

Le secrétaire,

Les assesseurs,

<sup>3</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

<sup>4</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.